



Commune de Woluwe-Saint-Lambert

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lors de sa séance de ce 12 septembre, le Collège des bourgmestre et échevins de Woluwe-Saint-Lambert a décidé de s'opposer au projet situé rue de la Station 113-115 à Woluwe-Saint-Pierre, qui prévoit la démolition des anciens établissements Vanheule afin d'y construire deux immeubles de logements, dont un en intérieur d'îlot.

Ce projet tend à démolir l'entièreté des constructions présentes sur la parcelle pour y construire deux immeubles- dont un en intérieur d'îlot- proposant au total 14 logements et 18 emplacements de parking en sous-sol !

Le Collège de Woluwe-Saint-Lambert marque son opposition au projet présenté, considérant notamment que :

- ▶ Le programme proposé est trop dense (14 logements) ;
- ▶ La parcelle est quasiment entièrement bâtie et le projet se développe de manière intrusive en intérieur d'îlot ;
- ▶ Le bâtiment en intérieur d'îlot présente un gabarit trop important (R+2+T) dépassant les hauteurs des murs mitoyens;
- ▶ Le projet ne présente pas suffisamment de qualités paysagères favorisant la création de pleine terre en intérieur d'îlot ;
- ▶ Le parking en sous-sol se développe sur une profondeur importante sans respecter le maintien d'une surface perméable minimale requise ;
- ▶ L'immeuble à front de rue dépasse en profondeur les deux immeubles contigus, il ne s'intègre pas harmonieusement dans le contexte bâti, et ne se raccorde pas harmonieusement aux constructions directement voisines, d'une part par son gabarit et la forme de la toiture proposée et d'autre part par la composition de façade ;

Cette position sera défendue par la commune de Woluwe-Saint-Lambert lors de la commission de concertation organisée par la Commune voisine de Woluwe-Saint-Pierre le 19 septembre 2013 à 16h20 (hôtel communal, 93 av. C. Thielemans, 1150 Woluwe-Saint-Pierre).

Pour rappel, ce projet émanant d'une société privée, était soumis à l'enquête publique à Woluwe-Saint-Pierre du 26/08/2013 au 09/09/2013. Vu les incidences pour les riverains habitant la commune de Woluwe-Saint-Lambert, des affiches avaient également été placées durant l'enquête publique sur le territoire de Woluwe-Saint-Lambert à la demande du service de l'urbanisme de la commune.

Renseignements :

Cabinet du bourgmestre Olivier Maingain

Cécile Arnould responsable communication : c.arnould@woluwe1200.be, 02.774.35.22, 0472.065.768

Cabinet de Jean-François Thayer, échevin de l'urbanisme : j.thayer@woluwe1200.be, 0493.16.16.87